

# Un soutien renforcé pour le BTP

EMMANUEL EGLOFF [@eegloff](#)

Après un arrêt quasi-total au moment du confinement, les chantiers ont aujourd'hui très largement repris. Dans les travaux publics, ce redémarrage concerne quasiment tout le monde. Dans le bâtiment, ils sont près de 85 % à être actifs. Pourtant, les organisations professionnelles continuent de tirer la sonnette d'alarme. Ils ont fait paraître une lettre ouverte à Emmanuel Macron dans plusieurs journaux lundi 8 juin faisant part de leur inquiétude. Conscient des risques, le gouvernement va profiter de l'examen par le Conseil des ministres ce mercredi d'un troisième projet de loi de finances rectificatif pour insérer une série de mesures de soutien au BTP.

Un nouveau plan en quelque sorte, en faveur d'un secteur qui représente près de deux millions d'emplois, et des centaines de milliers d'entreprises, souvent petites donc fragiles. L'interruption brutale des chantiers - 88 % étaient à l'arrêt en France début avril - a eu des conséquences, même si elles ont été largement amoindries par les mesures de soutien prises par le gouvernement. 1,7 million de salariés du secteur ont ainsi été touchés par le chômage partiel et 7,7 milliards d'euros de prêts garantis par l'État ont été accordés aux entreprises du secteur. « Le gouvernement a été très réactif face aux problèmes rencontrés par les acteurs du BTP », se félicite une source proche du gouvernement.

## Vaste plan de relance

« Les professionnels ont deux grands sujets de préoccupation aujourd'hui : l'alimentation de leurs carnets de commandes à partir de la fin de l'année et la prise en charge des surcoûts liés aux nouvelles mesures sanitaires dans les chantiers », explique-t-on du côté du gouvernement. Sur le premier point, une somme d'un milliard d'euros va être ajoutée par l'État à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Cette somme devrait cibler en priorité les

travaux d'infrastructure et la rénovation thermique des bâtiments publics. « Compte tenu de l'effet de levier habituel de ce genre de dotation, l'investissement total des collectivités locales devrait se situer à environ 5 milliards d'euros », se félicite un conseiller du gouvernement.

Sur le second point, une instruction sera donnée par Matignon aux maîtres d'ouvrage de l'État leur demandant de négocier rapidement une prise en charge des surcoûts des chantiers. Un comité de suivi permettra de les chiffrer sans parti pris. Enfin, les entreprises de moins de 50 salariés - très nombreuses dans le bâtiment - qui ont subi des baisses importantes de chiffre d'affaires pourront bénéficier d'un abandon pur et simple des charges sociales d'un maximum de 50 % des sommes dues sur les mois de mars, avril et mai. Et le solde pourra être remboursé sur 36 mois. « L'objectif est de limiter la pression financière sur les entreprises », précise le conseiller.

Ces mesures ne constituent que le premier étage d'un plan de soutien de la filière. À la rentrée, le gouvernement présentera un vaste plan de relance de l'économie. « Ce plan concernera aussi le BTP avec des mesures destinées à soutenir l'investissement destiné à la rénovation thermique et des simplifications de procédure, notamment dans le domaine des permis de construire », précise un proche du gouvernement. ■

Une somme de 1 milliard d'euros va être ajoutée par l'État pour soutenir l'investissement des collectivités locales

UN CONSEILLER DU GOUVERNEMENT

Début avril, 88 % des chantiers en France étaient arrêtés. Ici, des logements en construction à Évry-Courcouronnes (Essonne). FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

